

V/réf.:

N/réf.: 100609 344C MPM FG/XDG

COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE Mme Valérie VENZAL Les Docks, Atrium 10.7 10, place de la Joliette 13002 MARSEILLE

Fos sur Mer, le 9 juin 2010

Objet : Livraison de boues en poudre semaine 21

Madame,

En complément des échanges que vous avez eus avec M Roberto Rodriguez, et suite à nos différents courriers et réunions, nous vous confirmons qu'il ne nous est pas possible de traiter des boues sous forme de poudre.

Les livraisons de boues en poudre de la semaine 21 ont occasionné des bourrages des systèmes de transport, des dépassements de nos valeurs limites d'émission de polluants à la cheminée et un empoussièrement de toutes les installations.

Enfin, il est tout aussi important que la siccité de ces boues soit respectée et que soit systématiquement vérifiée la température du chargement avant le départ du camion de l'usine de Sormiou. En effet, comme nous vous l'annoncions par courrier du 3 juin, nous avons eu un déclenchement de l'alarme de température haute dans le silo.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier et vous prions d'agréer, Madame, nos salutations les plus distinguées.

Xavier de Gaulejac

Directeur Général

EveRé SAS